

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS**

Nombre de conseillers :

Séance du 27 Novembre 2009

en exercice 14
présents 12
votants 12
absents 2

L'an deux mil neuf, le 27 Novembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. René GUILLAUME, Maire.

Présents : M^r BERTHET Louis, M^r BOUDIER Jean-Pierre, M^r CLERC Philippe, M^r CHALANDARD Daniel, M^r DUTRUEL René, M^r FRACHON Bernard, M^r GAUDEY Christian, M^r GUILLAUME René, M^{me} REYMANN Josette, M^{me} ROSSIN Nicole, M^r ROUSSOT Michel, M^{me} ROY Marie-Noëlle

Absents excusés : M^r COURTOUT Rémi, M^r VIEUX Thierry

Secrétaire de séance : M^r CHALANDARD Daniel

Date de convocation : 19 Novembre 2009

Date d'affichage :

Exercice éventuel du DPU communal sur le terrain cadastré ZD 259 et ZD 266

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la DIA adressée par Maître TESTON, Notaire à Voiteur, concernant les parcelles cadastrées ZD 259 et ZD 266 sises au lieu-dit « Tartre en Fauge ».

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur les parcelles ZD 259 et ZD 266.

Pour extrait conforme,
Le Maire

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS**

Nombre de conseillers :

en exercice 14
présents 12
votants 12
absents 2

Séance du 27 Novembre 2009

L'an deux mil neuf, le 27 Novembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. René GUILLAUME, Maire.

Présents : M^r BERTHET Louis, M^r BOUDIER Jean-Pierre, M^r CLERC Philippe, M^r CHALANDARD Daniel, M^r DUTRUEL René, M^r FRACHON Bernard, M^r GAUDEY Christian, M^r GUILLAUME René, M^{me} REYMANN Josette, M^{me} ROSSIN Nicole, M^r ROUSSOT Michel, M^{me} ROY Marie-Noëlle

Absents excusés : M^r COURTOUT Rémi, M^r VIEUX Thierry

Secrétaire de séance : M^r CHALANDARD Daniel

Date de convocation : 19 Novembre 2009

Date d'affichage :

Recouvrement des frais d'éclairage dus à la Commune par l'U.S.C.S. pour l'année 2009

Monsieur FRACHON propose au Conseil Municipal de délibérer afin de recouvrer les frais d'éclairage dus à la Commune par l'U.S.C.S., pour un montant de 2014,59 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager la procédure comptable pour le recouvrement de la somme indiquée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS**

Nombre de conseillers :

en exercice	14
présents	12
votants	12
absents	2

Séance du 27 Novembre 2009

L'an deux mil neuf, le 27 Novembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. René GUILLAUME, Maire.

Présents : M^r BERTHET Louis, M^r BOUDIER Jean-Pierre, M^r CLERC Philippe, M^r CHALANDARD Daniel, M^r DUTRUEL René, M^r FRACHON Bernard, M^r GAUDEY Christian, M^r GUILLAUME René, M^{me} REYMANN Josette, M^{me} ROSSIN Nicole, M^r ROUSSOT Michel, M^{me} ROY Marie-Noëlle

Absents excusés : M^r COURTOUT Rémi, M^r VIEUX Thierry

Secrétaire de séance : M^r CHALANDARD Daniel

Date de convocation : 19 Novembre 2009

Date d'affichage :

Aménagement du futur bureau et de la salle de réunion des maires adjoints

Monsieur le Maire et Monsieur BERTHET expliquent au Conseil Municipal que lorsque les travaux de réaménagement et d'isolation thermique de l'ensemble immobilier mairie-agence postale communale seront achevés, c'est-à-dire vraisemblablement à la fin du mois d'Avril 2010, l'actuelle salle technique et sanitaire se trouvera libre.

Le projet d'affectation de cette pièce d'environ 35 m² consistant à y installer le futur bureau et la salle de réunion des maires adjoints pourra dès lors être mise en œuvre, soit à partir du 1^{er} Mai 2010 au plus tôt.

Le montant des travaux à prévoir pour aménager cette future salle des maires adjoints s'établit à environ 12.000 € ht.

M. BERTHET précise que le coût prévisionnel de l'opération se trouve inclus dans les résultats de l'appel d'offres dont l'ouverture des plis a eu lieu le 26/11/2009 sous maîtrise d'œuvre du SIDEC du Jura.

M. BERTHET propose au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à déposer une demande de subvention DGE des communes 2010 pour ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer une demande de subvention DGE des communes 2010 pour la réalisation des travaux d'aménagement du futur bureau et de la salle de réunion des maires adjoints.

Pour extrait conforme,
Le Maire

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS**

Nombre de conseillers :

en exercice 14
présents 12
votants 12
absents 2

Séance du 27 Novembre 2009

L'an deux mil neuf, le 27 Novembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. René GUILLAUME, Maire.

Présents : M^r BERTHET Louis, M^r BOUDIER Jean-Pierre, M^r CLERC Philippe, M^r CHALANDARD Daniel, M^r DUTRUEL René, M^r FRACHON Bernard, M^r GAUDEY Christian, M^r GUILLAUME René, M^{me} REYMANN Josette, M^{me} ROSSIN Nicole, M^r ROUSSOT Michel, M^{me} ROY Marie-Noëlle

Absents excusés : M^r COURTOUT Rémi, M^r VIEUX Thierry

Secrétaire de séance : M^r CHALANDARD Daniel

Date de convocation : 19 Novembre 2009

Date d'affichage :

Convention pour exploitation de la parcelle forestière cadastrée ZE 34 en forêt du Cuard

Monsieur ROUSSOT donne lecture au Conseil Municipal du projet de convention à intervenir entre la Commune et M. WAEBER Pascal pour un stockage temporaire de bois façonnés sur la parcelle privée cadastrée ZE 34 sise au lieu-dit « au Sou » à Blandans (Commune de Domblans).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la dite convention.

Pour extrait conforme,
Le Maire

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

Nombre de conseillers :

en exercice	14
présents	12
votants	12
absents	2

Séance du 27 Novembre 2009

L'an deux mil neuf, le 27 Novembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. René GUILLAUME, Maire.

Présents : M^r BERTHET Louis, M^r BOUDIER Jean-Pierre, M^r CLERC Philippe, M^r CHALANDARD Daniel, M^r DUTRUEL René, M^r FRACHON Bernard, M^r GAUDEY Christian, M^r GUILLAUME René, M^{me} REYMANN Josette, M^{me} ROSSIN Nicole, M^r ROUSSOT Michel, M^{me} ROY Marie-Noëlle

Absents excusés : M^r COURTOUT Rémi, M^r VIEUX Thierry

Secrétaire de séance : M^r CHALANDARD Daniel

Date de convocation : 19 Novembre 2009

Date d'affichage :

Modifications apportées au contrat de location de la salle des fêtes communale

Madame ROY propose au Conseil Municipal d'ajouter deux clauses nouvelles au contrat de location de la salle des fêtes. En effet, Madame RECOUVREUX, Gestionnaire de la salle des fêtes communale, a déjà été confrontée plusieurs fois à la demande de locataires qui, pour la mise en place de la salle dans le cadre d'une célébration de mariage le Samedi, auraient souhaité y avoir accès dès le Vendredi matin.

Cette clause prévoirait, pour un supplément de 10 €, la remise des clés de la salle des fêtes le Jeudi soir pour un accès autorisé à partir du Vendredi matin.

Madame ROY propose en outre d'autoriser l'accès à la kitchenette dans le cadre d'une location de la petite salle.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les dites modifications au contrat de location de la salle des fêtes.

Pour extrait conforme,
Le Maire